

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	FBG MONTMARTRE	Numéro	7510000016
Adresse du site	20, boulevard Poissonnière	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G et partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G		
Complément d'info	3 antennes pour 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	15/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), et partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 4.20m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (25m) Az 0°
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 5V/m - 120° < 5V/m - 240° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	24.60m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux à faisceau fixe sur la terrasse du bâtiment
Zone technique	Les modules radio installés à côté des antennes. La zone technique sera placée sur une structure métallique contre l'édicule

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole de danse	14 boulevard Poissonnière 75009	R + 7	non	77 m	0,39

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz) - Faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m.

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	26.5 m	24.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 0°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 26.5 m.



ii. Azimut 120°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 24.5 m.



iii. Azimut 240°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 24.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



EXISTANT

PROJETE



Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

